



BULLETIN MUNICIPAL JANVIER

VALLÈRES

VALL'AIR D'HIVER 2022



MOT DU MAIRE

LES PROJETS DE 2022

LES ÉVÈNEMENTS DE CETTE FIN D'ANNÉE

UN GRAND MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES !!

LES TRAVAUX DU CENTRE-BOURG

LA PREMIÈRE PARTIE DES TRAVAUX SERA ACHEVÉE PROCHAINEMENT

Le mot du Maire

Chères Valléroises, Chers Vallérois.

En ce début d'année 2022, après bientôt deux années de restrictions, « de privation de liberté » et quelques moments de convivialité durant l'été 2021, nous devons entamer cette nouvelle année en continuant à respecter les gestes barrières et porter le masque afin de réduire les risques de contamination.

La crise sanitaire continue de grever les finances de la commune suite à l'augmentation des charges de personnel à l'école ainsi qu'à la cantine et une consommation accrue des produits d'hygiène et de désinfection, nous avons malgré tout pu réaliser une part importante des investissements prévus pour 2021, dont voici les plus importants.

VOIRIE :

- Création de ralentisseurs, rue de la Maison Rouge.
- Enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairages publics dans la rue du Val de Loire, Voie d'Azay, rue de la Buffeterie et la Fosse de l'Ecu.
- Renouvellement dans ces rues des canalisations d'alimentation en eau potable afin d'augmenter le rendement du réseau (élimination des fuites), ces travaux ont été financés par la Communauté de Communes TOURAINE VALLEE de l'INDRE.
- Création d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales Voie d'Azay.
- Sécurisation, requalification et traitement paysager de ces rues ainsi que le réaménagement de la place de la Mairie avec déplacement et augmentation du stationnement, ces travaux ont débuté le 18/10/2021 avec une date de fin prévue le 31/03/2022.

DIVERS TRAVAUX à L'ECOLE :

- Achat de matériels numériques.
- Isolation thermique et phonique de 3 classes et des sanitaires.
- Remplacement des radiateurs électriques par une pompe à chaleur.
- Installation d'une ventilation mécanique avec détecteur de présence et de CO2.
- Remplacement de l'éclairage obsolète par des pavés à LEDS.
- Mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite ainsi que la création d'un cheminement entre l'école et le restaurant scolaire.

AUTRES BATIMENTS :

- Transformation de l'ancienne agence postale en accueil adolescents 11/17 ans qui est opérationnel depuis le 22 janvier 2022, les ados sont encadrés par un animateur de la communauté de communes TOURAINE VALLEE de L'INDRE, une partie de ces travaux a été réalisée par les agents techniques communaux.
- Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite du cimetière avec la création d'une place de stationnement qui leur est réservée.
- La réalisation du PUMP-TRACK à proximité du city-stade initialement prévue en 2021 a été repoussée au 1^{er} trimestre 2022 suite aux mauvaises conditions météorologiques.

Tous ces travaux ont pu être réalisés grâce à l'obtention de nombreuses subventions de la part de l'Etat, la Région, le Département, le SIEIL et la Communauté de Communes.

Le complément du financement est composé d'une part importante d'autofinancement rendue possible par les économies de fonctionnement réalisées depuis 2014 ainsi que par un emprunt de 500 000 euros sur 20 ans au taux de 0.59% ce qui génère seulement 33 000 euros d'intérêts et sans dégrader le taux d'endettement de la commune.

Nous continuerons nos investissements en 2022.

- Extension de l'école :

Construction de 2 classes avec 1 bloc sanitaire, local personnel, un préau de 100M2, ce projet est estimé à 670 000 euros HT et doit débiter en juillet 2022 pour une ouverture en Septembre 2023.

- Modification du PLU ayant pour but l'urbanisation de la zone 2AU à l'entrée sud du bourg presque en face le château d'eau.

- Renouvellement des canalisations d'alimentation en eau potable de la rue du Val de Loire et de la Corderie, prévu en septembre et financé par la Communauté de Communes.

- Enfouissement des réseaux électriques, d'éclairages publics et téléphoniques de la rue de la Corderie, des Valletières et des Moulins, ainsi qu'une extension de l'éclairage public rue de la Fosse des MOULINS.

- Sécurisation, requalification et traitement paysager de la rue de la Corderie en Octobre/Novembre.

- Renforcement du réseau électrique à la Baubinière et à la Giberdière pour pallier les baisses de tension subies par un certain nombre d'habitants et répondre à la demande croissante d'énergie suite au développement de ces hameaux, ces travaux seront financés par le SIEIL (syndicat intercommunal d'électrification d'Indre et Loire).

- Création d'un cabinet médical situé au 4, rue de la Fosse de l'ECU accueillant dans un premier temps une kinésithérapeute et une infirmière avec un début des travaux le 31/01/2022 pour une ouverture courant avril.

Tous ces projets nécessaires à l'amélioration de la vie de tous les jours et le bien-être des administrés qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, habitant le Bourg ou les Hameaux ne peuvent aboutir sans l'investissement de toute l'équipe municipale composée des élus et des agents communaux.

Malgré cette crise sanitaire qui perdure, les services communaux sont restés proches des concitoyens, ils ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation, rappelant tantôt les actions talentueuses individuelles, tantôt la réussite collective, c'est cela la proximité de la commune. Oui, Mesdames, Messieurs, je suis fier de ces femmes, ces hommes, élus, agents, bénévoles qui ont maintenu leurs activités au service des autres.

Nous continuerons à soutenir nos associations qui viennent de passer deux années difficiles à cause de la pandémie, elles ont cependant réussi à maintenir quelques manifestations. Si je devais n'en retenir qu'une, ce serait le marché de Noël qui a été un franc succès, un grand merci à l'APE pour des enfants.

Je vous souhaite de profiter de toutes les bonnes choses en 2022 !

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser une merveilleuse année ; et prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire, JEAN-LUC CADIOU

DERNIÈRES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Septembre 2021 : Convention pour un socle numérique dans l'école élémentaire

Le plan de relance présenté par le gouvernement comporte un important volet consacré à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative. L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur 3 volets essentiels. Le premier est l'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques. Le deuxième concerne les services et ressources numériques. Tandis que le dernier volet consiste en l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Dans l'objectif de réduction des inégalités scolaires du plan de relance, l'état subventionne :

- Le volet équipement et travaux sur les réseaux informatiques.
- Les services et ressources numériques.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses TTC :

- Volet équipement et travaux sur les réseaux informatiques : 4 764,72 euros
- Services et ressources numériques : 832,50 euros
- Total : 5 597,22 euros

Recettes TTC :

- Plan France relance : 2 866,25 euros
- Autofinancement : 2 730,97 euros
- Total : 5 597,22 euros

Dans le cadre de l'acquisition de ce matériel, l'entreprise RECIA a fait parvenir sa proposition qui s'élève à 690€ (230€ X 3) (Volet ressources numériques). Nous avons voté l'adhésion de la commune de Vallères à ce groupement d'intérêt public Région Centre InterActive – GIP RECIA -, domicilié Parc d'activités des Aulnaies, 151 rue de la Juine – 45160 OLIVET, Loiret.



Rétrocession des voies et réseaux du lotissement « Les pleins vents » dans le domaine public communal

Considérant que par leurs caractéristiques, leurs usages et leurs états, les réseaux eaux pluviales et bassin tampon, électricité basse tension, éclairage public, télécom remplissent parfaitement les conditions pour être classés dans le domaine public de la commune, nous avons accepté la rétrocession et l'intégration des voies et réseaux du lotissement « Les pleins vents » dans le domaine public. La rétrocession a été signée le 24 décembre 2021.



DERNIÈRES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Prêts aux collectivités territoriales, délibération d'autorisation d'emprunt

Suite à notre volonté de réaliser plusieurs projets relatifs à l'aménagement du cœur du village, à la création d'un cabinet médical et à l'extension de l'école, il y a lieu de recourir à un emprunt à hauteur de 500 000 euros. La commune a reçu 3 offres qui ont été étudiées par la commission Finances. L'offre du Crédit Agricole a été retenue. (Emprunt de 500 000€ remboursable sur 20 ans au taux de 0.59%) La décision sera notifiée par arrêté.

Demande de subvention dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale CCTVI 2020/2026 : construction d'un PUMP TRACK

Pour la réalisation du Pump Track, nous avons choisi l'entreprise C2Bmx. Le coût s'élève à 30 110€ HT. Nous allons présenter une demande de subvention (au taux maximum, soit 20% des dépenses éligibles) au conseil régional du Centre Val de Loire dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale. Pour rappel, La commune a également présenté une demande de fonds de concours auprès des services de la CCTVI (le financement représentera 50% du reste à charge de la commune soit une enveloppe d'environ 12 000€).

Décembre 2021 : Demande de financement auprès de la CAF pour les travaux de réhabilitation du local 3 place Saint Médard

Nous avons décidé de réhabiliter les locaux de l'ancienne agence postale communale afin de mettre le bâtiment à disposition de la CCTVI pour l'accueil ados. Les jeunes se rassemblaient dans les locaux de l'ALSH, ce qui n'était pas propice à la création. Dans le cadre du projet de réhabilitation, nous avons déposé un dossier de demande d'aide financière auprès de la CAF car elle peut participer à hauteur de 40% du montant HT des dépenses.



DERNIÈRES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Janvier 2021 : Demande de DTR 2022

Priorité 1/ Extension du groupe scolaire Avalleria

Une demande dans le cadre de la DETR concernant l'extension du groupe scolaire Avalleria qui permettra d'augmenter le nombre de salles de classe et les locaux complémentaires correspondants (sanitaires et espaces dédiés au personnel) a été soumise. L'extension s'adaptera aux évolutions démographiques de la commune à court et à long terme, celle-ci connaissant des programmes de constructions de maisons individuelles en cours et à venir.

Le programme de l'extension représente une charge totale estimée à 670 000€ HT et s'inscrit dans un fonctionnement global de l'établissement afin d'enlever les éventuels dysfonctionnements et couvrir les sujets suivants :

- Réaliser deux classes supplémentaires avec un bloc sanitaires;
- Réaliser des locaux de personnel, vestiaire, sanitaires et local ménage;
- Réaliser un préau pour les pauses.

Nous souhaitons porter le projet vers les valeurs orientées dans la transition énergétique et ainsi s'inscrire dans un objectif de réduction des coûts d'énergie et de diminution de la consommation d'énergie fossile et non renouvelable.

Plan de financement :

Coût total des travaux (HT) : 670 000 euros

Etat (DETR sollicitée) : 268 000 euros

Conseil départemental (FDSR sollicité) : 135 874 euros (120 000 euros env projet + 15 874 euros env. socle

Autofinancement - emprunt : 266 000 euros

Priorité 2/ Réaménagement du centre ville : création de cheminements piétons, sécurisation de la rue de la corderie (PAVE) tranche 2

Une demande dans le cadre de la DETR concernant l'aménagement du centre bourg a été soumise (Tranche 2). Les aménagements proposés dans la tranche 2 ont pour but de valoriser et sécuriser la rue de la Corderie en proposant notamment un cheminement doux répondant aux normes du PAVE. Il s'agit notamment d'encourager les déplacements piétonniers des familles entre les divers lotissements, l'école et les commerces. Ce programme représente une charge totale de 169 478,18 euros HT :

lot 1. Voiries et aménagements de surfaces : 165 148,18 euros

Lot 2. Espaces verts : 4 330 euros.

Plan de financement

Coût total des travaux (HT) : 169 478,18 euros

Etat (DETR sollicitée) : 67 791,27 euros

Autofinancement : 101 686,91 euros

Travaux d'élagage

Il y aura des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement des lignes à haute tension : 400 KV AVOINE - LARCAY 1 (portée(s) : 56-60, 62-63). Ils vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater du 03/01/2022, jusqu'au 30/06/2022. L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux ANJOU, à l'entreprise : SERPE 13 avenue du frêne 79200 CHATILLON SUR THOUET.



LE SIEIL

L'énergie à votre service

Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en **constante évolution** afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs **réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public**. Le SIEIL exerce en parallèle la mission de **contrôle de concession** pour le compte des communes.



Actuellement, le SIEIL compte **15 500 km** de réseaux électriques, **46 000 points** lumineux et **22 500 points** de livraison de gaz desservant **70 000** logements en Indre-et-Loire (excepté Tours). Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un **outil cartographique commun**. (www.sieil37.fr).

Le SIEIL accompagne les collectivités dans leur **transition énergétique** via la SEM **EneR CENTRE-VAL DE LOIRE**. Son but est de développer les énergies renouvelables dans la Région, à travers des **projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité**, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires. (www.enercvl.fr).

Il propose également un **groupement d'achat d'énergies** qui regroupe déjà **454 membres publics** sur les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir pour **acheter mieux et à prix maîtrisés**. Pour compléter cette démarche, un comparateur d'offres d'énergies est disponible sur le site du médiateur d'énergie. (www.energie-mediateur.fr).



Le SIEIL a achevé le déploiement des **bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides**. Avec **448 points** de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes **avec ou sans abonnement**. Désormais cette activité est regroupée au sein de Modulo (MObilité DUrable LOcale), une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir et Cher et de la Marne. (www.modulo-energies.fr).


Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire
12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314 Tours cedex 1
Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr
Site internet : www.sieil37.fr
Suivez-nous sur Twitter : @sieil37

« L'énergie à votre service »


15 500 Km
DE RESEAU
ELECTRIQUE


70 000
LOGEMENTS
RACCORDES
AU GAZ


46 000
POINTS
LUMINEUX


6 000 Km
DE VOIRIES
NUMERISEES



Les travaux du centre-bourg

Ce projet, évoqué lors de la présentation du budget 2021 (bulletin municipal du printemps dernier) est en cours de réalisation, et la première tranche des travaux, autour de la mairie, sera achevée prochainement.

L'acquisition des parcelles situées rue de la fosse de l'écu a permis de constituer un vaste ensemble communal, dont les bâtiments sont destinés à recevoir un cabinet médical, tandis que les terrains ont permis de réaliser plus de 20 places de stationnement supplémentaires (dont 2 dédiées aux personnes à mobilité réduite).



Par ailleurs, un accès à la place de la mairie en venant par la rue de la fosse de l'écu a été aménagé, afin d'éviter l'entrée par le carrefour voie d'Azay/rue de la Buffet (manœuvre qui provoque le franchissement d'une ligne continue).

Les travaux vont maintenant se poursuivre sur les 2 axes précités : voie d'Azay/rue de la Buffet, ils seront ensuite étendus à la rue de la Corderie fin 2022 puis la rue du Val de Loire en 2023.

Certes, ces chantiers constituent une difficulté importante et compliquent quelque peu nos déplacements, mais ils sont indispensables pour parvenir à l'objectif fixé : sécuriser au mieux les flux de circulation, et harmoniser l'architecture de la voirie en centre bourg.



Vallères Pétanque : concours de pétanque du 09/10/21

Le concours de pétanque organisé par l'association VALLERES PETANQUE le samedi 9 octobre dernier a été un succès. Il est à noter qu'il est le premier événement de ce genre organisé sur notre territoire depuis les contraintes liées à la pandémie que nous subissons depuis le mois de mars 2020. De manière à effectuer un redémarrage en douceur, nous avons volontairement limité notre annonce aux clubs de pétanque des communes avoisinantes.

22 équipes se sont inscrites pour ce concours, soit 44 joueuses et joueurs qui se sont affrontés sur les terrains fraîchement nettoyés et préparés par nos bénévoles et adhérents. Le beau soleil qui nous a accompagnés tout au long de l'après-midi a contribué au bon fonctionnement de notre buvette.

La gestion du concours étant effectuée par ordinateur, les joueurs ont pu enchaîner les 4 parties prévues sans trop d'attente. Cela nous a permis de terminer dans les délais avant la tombée de la nuit. Tous les participants ont reçu un lot dont un dédié à l'équipe 100% féminine. De l'avis général, l'organisation a été bien menée et les participants étaient très satisfaits. Pour information, la coupe a été remportée par Christophe de Vallères et Bruno ayant sa famille à Vallères. Hourra !

Nous remercions la Mairie de Vallères pour son aide, tous les sponsors qui nous ont donné des lots, les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cet événement et les participants. Nous vous donnons rendez-vous au printemps 2022 pour le prochain concours de pétanque.

Francisco Reig, secrétaire.



Silence mon X a organisé sa première navigation et sa première randonnée



Comité des fêtes : Loto gastronomique du 07/11/21

Le Loto Gastronomique du Comité des Fêtes a fait son grand retour dimanche 7 novembre.

Après une année d'absence, le loto a rencontré le succès souhaité avec une belle participation : plus de 300 joueurs ont investi la salle polyvalente.

Crêpes, fouaces et bernache servies par les bénévoles ont agrémenté ce moment de convivialité.

"Merci à tous pour votre présence et à l'année prochaine"

Le Comité des Fêtes a 40 ans

Pour célébrer ses 40 ans d'existence, le 5 décembre 2021, le Comité des Fêtes a réuni les Présidents et membres élus des différents bureaux depuis 1981 autour d'un repas.

Les 6 présidents successifs étaient présents.

Michel Quinque 1er président élu le 23/11/1981 a été nommé Président d'Honneur du Comité des Fêtes de Vallères et a reçu la médaille de la ville.

Cette réunion a été l'occasion d'un agréable moment de partage et de convivialité.



Harmonie de Vallères : la cérémonie du 11 novembre et le concert du 07/12/21



BTC Vallérois : Téléthon 2021

"Merci aux 30 tireurs qui ont participé à l'activité Ball Trap (manifestation n°0370047) organisée par notre club à l'occasion du TELETHON 2021, nous avons réalisé un bénéfice de 427 €. L'intégralité de cette somme a été remise à l'AFM TELETHON afin de faire progresser la recherche et améliorer le quotidien des malades. Ajoutée également à ce bilan, une récolte de dons pour une somme de 200 €. Ce qui porte à 627 € la somme récoltée au cours de cette manifestation."

A.P.E. de Vallères : la tombola et le marché de Noël 12/12/21



Merci à tous les parents bénévoles et aux 12 exposants d'avoir animé ce beau marché de Noël, le dimanche du 12/12/21.

Collecte des ordures ménagères et conteneur sur le trottoir

Le ramassage des ordures ménagères est effectué le mercredi dans la journée. Les conteneurs doivent être :

- déposés la veille au soir des jours de collecte, de préférence après 20H.
- rentrés au domicile dès le mercredi soir.

Il est rappelé ici que la présence de conteneurs particuliers sur le trottoir est formellement interdite par la Loi (sauf temps imparti pour la collecte). Si vous laissez votre conteneur plusieurs jours dans la rue, il s'agit d'une infraction. En cas de non respect des conditions de collecte, vous vous exposez au versement d'une amende forfaitaire. Nous vous demandons, pour éviter des gênes et nuisances pour autrui et pour le confort de tous, de veiller au respect de cette réglementation.

Entretien des végétaux en surplomb du domaine public

La dernière tempête du mois d'octobre a rappelé à plusieurs résidents de la commune l'utilité d'entretenir la végétation et de rabattre les arbres trop vieux ou trop hauts. En effet, le lendemain de cette tempête nous avons constaté que de nombreuses branches et parfois arbres étaient tombés sur les trottoirs ou sur la voirie au risque de créer des accidents.

Il est important de rappeler que chaque propriétaire doit entretenir et canaliser les végétaux de son terrain pour éviter que ces derniers ne deviennent un danger par grand vent et qu'ils n'empiètent sur les voies de circulation. Cette végétation qui masque souvent la visibilité peut présenter un risque pour la circulation des véhicules ; elle peut être aussi un danger pour les piétons lorsque des ronces débordent sur les trottoirs. Ces végétaux mal entretenus sont également une nuisance pour les lignes aériennes d'électricité et de téléphonie. Il convient de signaler que les dégâts consécutifs à des chutes de branches sont imputables au propriétaire de l'arbre.

Nous vous informons en outre que l'entretien le long du domaine public n'est pas à charge de la collectivité mais des riverains. De même, lorsque vous plantez des arbres en lisière de terrain, il est conseillé de réaliser la plantation à une distance suffisamment éloignée de la limite de propriété (minimum 1,5 mètres suivant les essences) et de tenir compte des dimensions des sujets à l'âge adulte. En effet, la croissance des végétaux pourrait engendrer des désagréments sur la propriété voisine.

Lorsque chacun porte attention aux conséquences de ses aménagements en limite de sa propriété, la cohabitation avec le voisinage et les espaces publics est alors facilitée.

Touraine Vallée de l'Indre - Bien chez soi

Dans le cadre de ses missions d'action sociale, l'Assurance retraite a développé deux sites internet dédiés aux aides techniques et technologiques pour le maintien des personnes âgées à domicile.

- "bien-chez-soi.lassurancetraite.fr" est un site dédié aux aides techniques et technologiques pour les personnes âgées et conçu pour elles. L'Assurance retraite met à disposition ce nouvel outil qui remplace le support papier Guide des aides techniques au domicile des personnes âgées.

- "mieux vivre mon logement : je sécurise et j'aménage" est un site dédié à l'aménagement du logement proposés par l'Assurance retraite et ses partenaires.

Via ce type d'outils, l'Assurance retraite souhaite développer une approche multidimensionnelle de la prévention autour de la personne, intégrant à la fois les aides humaines et techniques, les aspects comportementaux, le lien social et le logement.

Présence Verte, N°1*
de la téléassistance en France !



Valérie, 46 ans, vit à 350km
de chez sa maman

Présence Verte, partenaire
de votre mairie et CCAS

Pour découvrir nos solutions de téléassistance et en savoir
plus sur les offres Présence Verte, contactez votre mairie.



Présence Verte, agence de Tours,
5 rue du 66ème Régiment d'Infanterie - TOURS
02.47.31.61.96 - pv37@presenceverte.fr

presenceverte.fr

*N°1 en France en nombre de contrats sur le marché de la téléassistance aux particuliers

**Vous accompagnez un proche
malade, en situation de handicap
ou dépendant du fait de l'âge ?**



Café des aidants®

Du Ridellois

**Autour d'un café, venez échanger
votre expérience avec d'autres aidants.**

Animé par des professionnels, le **Café des aidants** est un temps
convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par : Avec le soutien de :

**Le regard professionnel
de nos ARCHITECTES
/ URBANISTES
/ PAYSAGISTES**

**POUR VOUS ASSISTER
dans l'élaboration
de votre projet**



Calendrier des lieux de permanence
consultable sur www.caue37.fr

Suivez-nous aussi sur



Qualité
Prestations réalisées par des
intervenants compétents et qualifiés



Simplicité
Un besoin, un devis, un contrat de
prestation, une facture

Efficacité
Intervention rapide adaptée à votre
demande

**1 Siège Social
3 antennes**

Choisissez le service
dont vous avez besoin

● SERVICES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Entretien de la maison
Entretien du linge
Jardinage
Petit bricolage
Aide administrative

● GARDE D'ENFANTS DE PLUS DE 3 ANS

Besoins quotidiens (hygiène, repas...)
Surveillance
Aide aux devoirs

● SERVICES AUX PERSONNES AGEES ET
DEPENDANTES

Aide à la toilette
Préparation des repas
Entretien du logement et du linge
Accompagnement extérieur, promenade...
Aide à la mobilité et aux transports
Courses



15 boulevard Paul Louis Courier
37500 Chinon
02.47.93.09.91
servicepluschinonais@orange.fr

Bureaux ouverts du Lundi au Vendredi
8h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00



info services
Avenue de la République
37420 Avoine
02.47.98.17.04
infoemploietservices@cc-cvl.fr

14 route de Chinon
37220 Panzoult
02.47.95.51.08
job.apeb@wanadoo.fr



TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE OFFICIEL : MAIRIEVALLERES.WIX.COM



Festival Rock à P.A.R.

La deuxième soirée de sélection du tremplin Rock à P.A.R. a été accueillie par la Buffet' le samedi 20 novembre 2021.



Colis des aînés

Le repas des aînés n'a pas eu lieu en raison de la situation sanitaire. Ceux qui ont répondu favorablement au courrier de la municipalité ont reçu le colis de fin d'année composé de produits issus d'entreprises locales : rillettes de chèvre de chez Ma Biquette de Villandry, terrine de canard des Morinières, bouteille de Chinon de chez Desbourdes de Panzoult, chocolats de Max Cafés, poires tapées de Rivarennnes et jus de pomme pétillant de Vincent Foucault. La distribution a été effectuée par les élus, le samedi 18 décembre.



Nos Joies

Louison REMAY est né le 13 juin 2021

Auguste TRAVERS est né le 11 septembre 2021

Gaspard RAFIN est né le 30 novembre 2021

Nos félicitations

Aurélie PIERRET et Olivier JANICOT se sont mariés le 25 septembre 2021.

Nos peines ...

Janine GALLAIS est décédée le 17 octobre 2021, à l'âge de 82 ans.

Colette BROUILLET est décédée le 09 novembre 2021, à l'âge de 88 ans.

Daniel CARPIN est décédé le 26 novembre 2021, à l'âge de 77 ans.

André RICHARD est décédé le 02 décembre 2021, à l'âge de 91 ans.

Mairie de Vallères



1 place de la Mairie

37190 VALLERES

02.47.45.45.44

secretariat@mairiedevalleres.fr

PERMANENCE DU MAIRE :

Samedi de 9h00 à 12h00
sur rendez-vous.

ACCUEIL DU PUBLIC : **(nouveaux horaires)**

Mardi de 14h à 16h45

Mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h45

Jeudi de 14h à 16h45

Vendredi de 9h à 11h45

Samedi de 9h00 à 11h45

COMITE DE REDACTION :

Jean-Luc CADIOU

Christel DUCLOS

Guillaume VAN GHELDER

Christelle FOURNERIE

Jean-Pierre GARNAUD

Valentine TESSIER

PHOTOS :

Guillaume VAN GHELDER

Didier DOUCHET